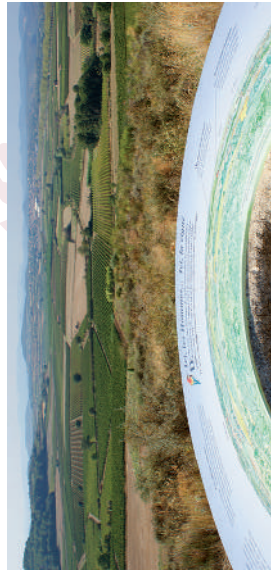




- 1 Traverser le parking **P** et prendre à gauche rue des Aires. À la route, partir à droite et, au carrefour, continuer tout droit sur la D 125. À l'embranchement suivant, tourner à gauche vers Roujan, parcourir environ 20 m, puis virer à droite. Poursuivre ensuite tout droit rue des Jardins, puis à droite rue de Puech Troupan jusqu'à la route.
- 2 Virer sur le chemin à gauche longeant les vignes sur environ 700 m. À la croisée des chemins, virer à droite et atteindre un embranchement. Aller à gauche sur environ 300 m.
- 3 Monter à gauche la piste dans le vignoble **P** panorama sur la plaine de la Thongue). Plus loin, traverser la route (**prudence**), passer devant un pressoir **P** pour prendre l'allée de pins menant au domaine de Brescou. Après celui-ci, tourner à droite, traverser à nouveau la route (**prudence**) et poursuivre en face à travers les vignes.
- 4 Prendre la deuxième piste à droite et, au croisement suivant, continuer à gauche **P** panorama sur le causse d'Aumelas, en face). Descendre en direction du château de la Baume ; le contourner afin de rallier la D 125. Avant la route, emprunter à droite le chemin en bordure de vigne sur environ 500 m, puis cheminer en bordure de route sur 15 m (**prudence**).
- 5 Traverser et s'engager à gauche sur la piste. Après un mazet, la piste vire à droite et débouche sur une route ; la prendre à gauche sur 300 m.
- 6 Virer deux fois à droite et entamer une montée. Tourner à gauche, longer des amandiers et cheminer en direction du sommet du



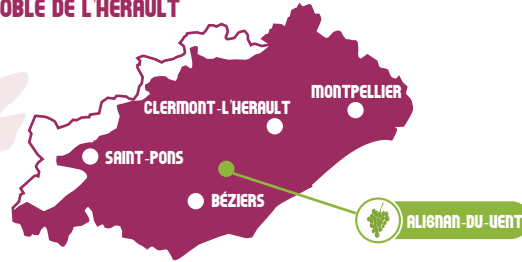
Travers (**prudence** bien suivre le balisage). Par le parcours sportif, rallier la table d'orientation offrant un panorama remarquable **P** (tables de pique-nique). Par la piste, serpenter dans les vignes.

- 7 À l'intersection, tourner à gauche et, 300 m plus loin, descendre à droite vers le domaine de Bourdic. Passer au-dessus de celui-ci et rejoindre une petite route. Monter à droite et bifurquer de suite à gauche.

- 8 À la pompe d'irrigation, prendre à droite, puis atteindre une route. Par deux fois, tourner à gauche, puis à droite.

- 9 Aux oliviers, tourner à gauche et continuer rue du Moulin (à droite, accès au moulin à vent **P**). Continuer en direction d'Alignan-du-Vent par la rue des Troulets. Au Plan de la Croix, prendre à gauche la rue des Aires et rejoindre le parking.

LE VIGNOBLE DE L'HÉRAULT



- Alignan-du-Vent, à 20 km au nord-est de Béziers, par les D 909, D 15 et D 33.
- **P** (GPS : N 43°28'06.3" – E 3°20'35.3") place de la Liberté, près de la cave coopérative d'Alignan-du-Vent.



Sur le territoire des communes de : **ALIGNAN-DU-VENT, ABEILHAN, MARSON, ROUJAN**

- **Mairie d'Alignan-du-Vent**
3, place de la Mairie, 34290 Alignan-du-Vent, 04 67 24 91 12
- **Communauté de communes du Pays de Thongue**
04 67 98 10 79, www.cc-pays-de-thongue.fr
- **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



communauté de communes
PAYS DE THONGUE



CÔTES DE
THONGUE



Itinéraire aménagé par la Communauté de communes du Pays de Thongue, avec l'appui technique de la FF Randonnée 34 et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.



Hérault, le Languedoc

Les balcons d'Alignan-du-Vent

Alignan-du-Vent

Fiche
**oeno
rando**

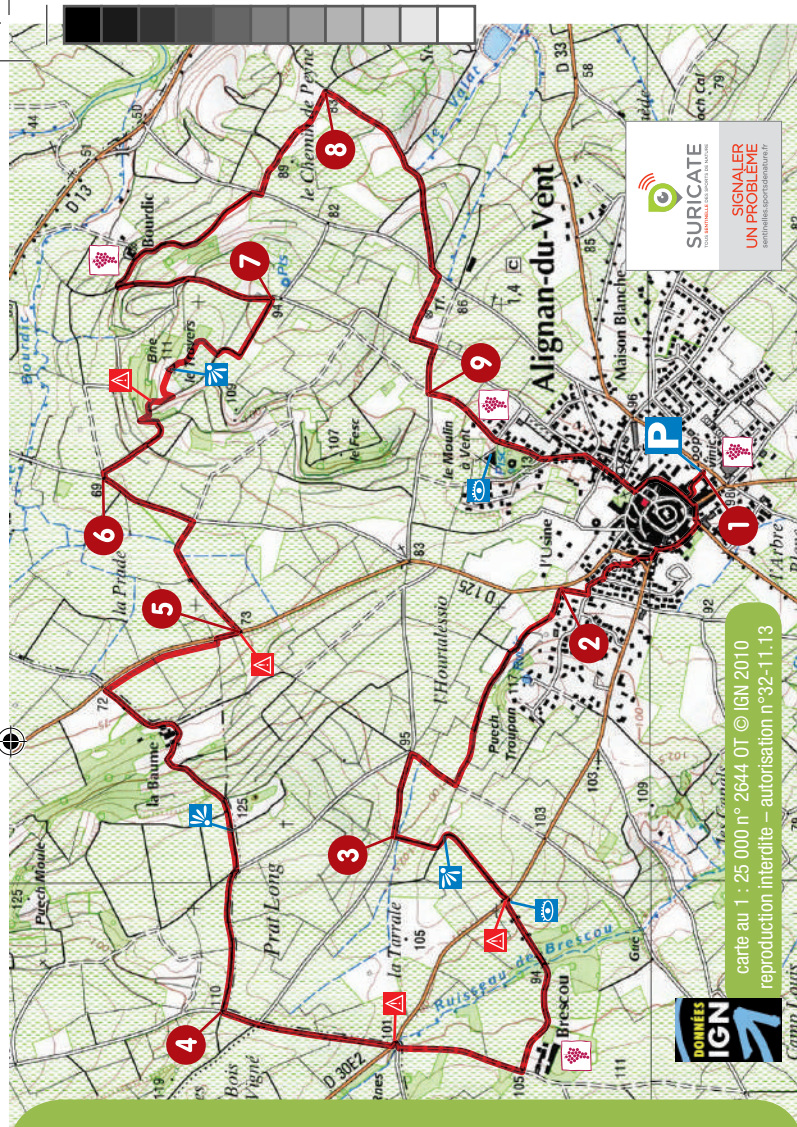
12 km

MOYEN
3h15



Prenez soin de votre santé. Ne pas fumer. Ne pas jouer sur la voie publique. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Conception : CDRP34, Nicolas Vincent Éditions /
Textes et photos : CDRP34, C. Fabaud, Y. Casagrande, C. P. /
Impression : Imp. ACT 12015.



LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- Repères chiffrés
- Parking
- Prudence
- À voir
- Point de vue
- Cave et domaine

CODE DE BALISAGE

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

Prudence lors des traversées de routes. Ne rien cueillir. Respecter la propriété privée.

Numéro de secours : 112



LE TRAVERS : UN UAISSERU DANS UNE MER DE UIGNES, D'AMANDIERS ET D'OLIVIERS

Situé au nord d'Alignan-du-Vent, ce « pioch » ou « pech » (petite colline) domine, de ses 112 mètres, la plaine de la Payne et offre un panorama à 360° sur les villages environnants et l'arrière-pays (Haut-Languedoc, pic de Vissou, mont Saint-Baudille, causse d'Aumelas ainsi que le pic Saint-Loup et les Pyrénées, par temps clair). Cultivé sur ses « faïsses » (terrasses) jusqu'au début du xx^e siècle (vigne, céréales, arbres fruitiers, oliviers...), il a été peu à peu abandonné. En 1997, quelques passionnés créent « l'association pour la valorisation du Travers » afin de réhabiliter ce site exceptionnel. Après avoir défriché, labouré, nettoyé, ils invitent les petits Alignanaï à planter « leur arbre » (oliviers, chênes verts, pins) sur les différents étages de la colline. Deux tables d'orientation sont installées avec l'aide des Écologistes de l'Euzière. Les astronomes-amateurs viennent étudier le ciel durant les belles nuits d'été, sur la plate-forme aménagée. Le Travers est un endroit très agréable, propice au repos et à la promenade. Un parcours sportif et plusieurs circuits VTT ont été récemment mis en place et font le bonheur de ses visiteurs, petits et grands.



LE VIGNOBLE DES CÔTES DE THONGUE

Le vignoble des vins IGP Côtes de Thongue est composé d'une grande diversité de sols. L'identification des terroirs et leur hiérarchisation ont permis de valoriser des cépages, d'adapter des modes de vinification, dans le but de diversifier des gammes de vins de qualité. Les cépages sont pour une large part assemblés, afin que chaque vigneron, en fonction de son terroir et de ses méthodes de vinification, personnalise son vin. Depuis plusieurs années, les vignerons des Côtes de Thongue sont engagés dans une démarche de protection de leur paysage viticole et de préservation d'espèces particulières mais aussi en faveur de la qualité de l'eau et plus particulièrement de la rivière Thongue. Ce terroir est marqué par la présence des « Folies languedociennes », châteaux vigneronniers témoins de la richesse qu'a connue la viticulture entre le milieu du xix^e siècle et le début de xx^e siècle.

LE MOULIN À VENT

Chanté par le félibre - poète écrivant en langue d'Oc - Pierre Vidal en 1873, ce moulin à vent est situé sur un « pech » de 113 mètres d'altitude. Ce lieu, bien exposé au vent, fut favorable à son implantation pour moudre les grains, récoltés dans le terroir à une époque où les céréales représentaient une culture dominante. En 1881, Étienne Guy, meunier à Alignan, fait don du moulin, situé sur le sol communal avec obligation que la bâtisse subsiste. Construction en pierres, aujourd'hui en partie démolie, il reste dans la mémoire des habitants un symbole fort. Ces abords ont été aménagés en piscine et camping.

À VOIR

- Le vignoble des Côtes de Thongue.
- Les circulades d'Alignan-du-Vent, d'Abeilhan et de Puissalicon.
- Le Travers d'Alignan-du-Vent et son parcours de santé.
- Le site de la Thongue à Abeilhan.
- La tour de Valros.

À DÉBUSTER

- Domaine de Bourdic, 34290 Alignan-du-Vent, 04 67 24 98 08, info@domainebourdic.com
- Domaine de Brescou, route de Margon, 34290 Alignan-du-Vent, 04 67 24 96 66, info@brescou.com
- Villa Venturi, 18, rue du Moulin, 34290 Alignan-du-Vent, 06 13 24 05 67, bruno.venturi@yahoo.fr
- Cave Coopérative, rue de la Guissaume, 34290 Alignan-du-Vent, 04 67 24 91 31 ou 04 67 24 93 16, info@cavecooperative.com

